

Annexes

I. L'alignement des maisons de la rue du Coteau



Découvrons ces petites maisons dont la façade nord-est s'élève tout au bord de la rue du Coteau (autrefois sente des Grouettes) et la façade sud-ouest est tournée sur leurs cours et jardins ; ces derniers, retenus par des murs et murets, longent la sente de la Carrière sur laquelle ils ont souvent une issue. Entre les deux voies, les parcelles ont une longueur d'environ 25 m.

Les deux termes « coteau » et « grouettes » se complètent : la table calcaire du « coteau » permet aux maisons de s'accrocher ; laquelle table se décline vers le fond de la vallée, en dalles horizontales, les « grouettes », plus ou moins épaisses, séparées de sable calcaire, utiles pour la construction, également recouvertes de limon propre à la culture des jardins, vignes ou des vergers.

Deux termes, pour tout un paysage, pour la culture mais aussi l'exploitation de la pierre calcaire utilisée pour les constructions.

Les murs et façades de ces petites constructions, entre rue du Coteau et sente de la Carrière, sont protégés par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et doivent « impérativement être reconstruits à l'identique », les travaux peuvent « être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques desdits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression [n'est] pas autorisée. Les murs de clôture [peuvent] être modifiés en vue de la

création d'un accès ou pour permettre l'édification d'un bâtiment ou l'évacuation des eaux de ruissellement pluvial »²⁰¹.

Ces éléments du bâti n'ont pour autant fait l'objet d'aucune observation réellement approfondie et sont seulement présentés dans les dossiers de pré-inventaire du patrimoine des archives départementales du Val d'Oise²⁰².

Sans prétendre, loin de là, à une étude aussi poussée que celles des archéologues du bâti, nous tenterons de suivre le cours de l'histoire de la construction de ces petites maisons bâties par des Pilleux, habitées par des Pilleux ou des Havard, ou des descendants issus de cette famille, depuis la fin du XVIII^e siècle.

A. Photographies

Les quelques vues suivantes donnent une idée des lieux dans les décennies autour de l'an 2000 :

- Les deux premières prises en 1987 par les enquêteurs du pré-inventaire du patrimoine
- Les suivantes entre 2018 et 2021 (photographies personnelles)

A gauche, les façades, rue du Coteau ; à droite les murs des jardins, sente de la Carrière.



En 1987

²⁰¹ PLU, zone UA, Saint-Cyr-en-Arthies, 2018

²⁰² Dossiers de pré-inventaire réalisés sur le patrimoine bâti et mobilier du département du Val-d'Oise 2511 W 4781 à 4811 - Saint-Cyr-en-Arthies. 1984-2005



En 2022

Peu profonds, moins de 8 m, façades peu larges, ces blocs d'habitation construits en pierre calcaire, collés pignon contre pignon, de hauteur inégales, alignent des toits régulièrement décrochés.

Trente-cinq ans d'écart, entre ces photographies, donnent un aperçu tant de la conservation des lieux « à l'identique », comme souhaité dans le PLU que d'une modernisation plus ou moins harmonieuse :

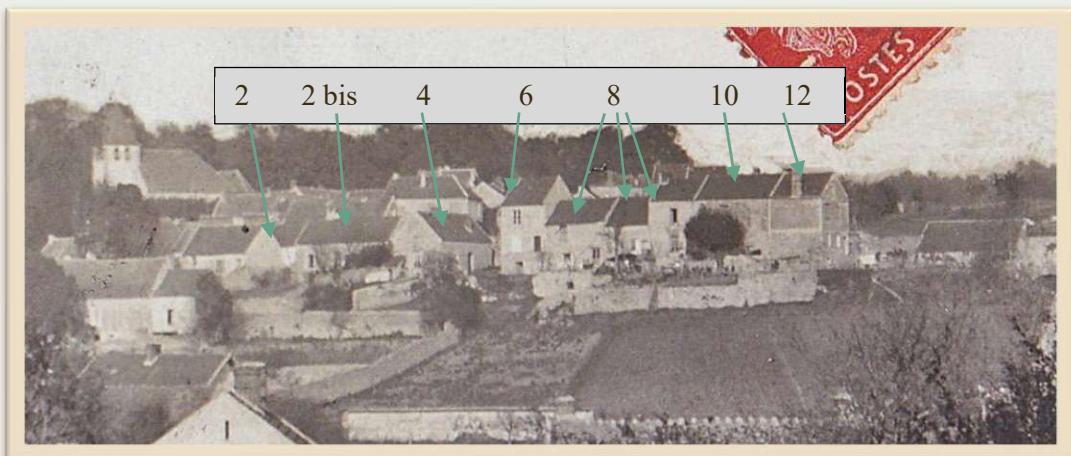
-réfection goudronnée de la rue du Coteau, bordée d'un fil d'eau (caniveau creusé en V) pour diriger vers la rue du Parc, les eaux pluviales abondantes ;

-enfouissement du réseau électrique, éclairage urbain par des lanternes « rétro » mais présence d'antennes râteaux ou paraboliques ;

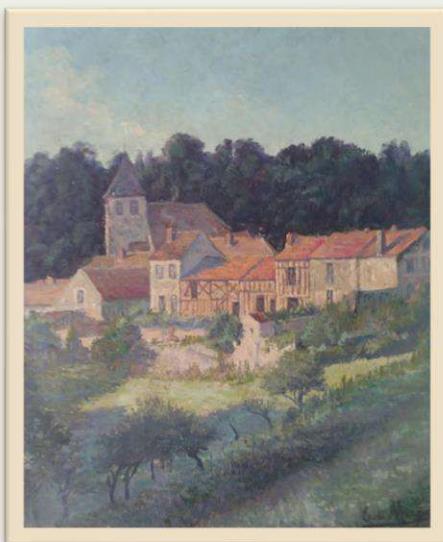
- dégagement d'un pignon envahi par la vigne vierge et réfection de ses murs comme recommandé au PLU : conservation des maçonneries en pierre, joints « beurrés à fleur » à la chaux, c'est-à-dire au bord de la pierre ; volets et fenêtres en bois peint.

Toutefois des reprises de façades plus anciennes n'ont pas ce caractère traditionnel : joint droit, cimenté (années 50), enduit centenaire mais peint en blanc (années 70), enduit ton sable, certes gratté mais un peu trop moderne (années 90) ...

Les vues suivantes, sur quelques façades côté jardin, et sur leurs jardins en terrasse et (carte postale, de 1905, tableau de 1937 et photographies personnelles de 2020), dévoilent le peu de changement intervenus en un siècle, concernant les structures, hormis un agrandissement, des fenêtres déplacées ou un peu trop larges et une fantaisie normande, toujours existante, à la mode dans les années trente.



Carte postale datée de 1905



1938



2020, jardins en terrasse donnant sur la vallée.

B. Observation

L'observation sur site, nous montre que côté rue, du 34 rue du Parc qui fait l'angle au 2 bis rue du Coteau :

- les façades sont occultes, à quelques petites ouvertures près ; on ne cherchait pas à montrer son aisance par sa façade mais bien à se protéger des intempéries ou des intrus ;

- les murs sont conservés à l'identique, plus ou moins rejoignés, plus ou moins, ré-enduits, jamais réellement rénovés ; la façade continue mais irrégulière nous permet de supposer que d'anciens accès aux cours des maisons ont été fermés pour agrandir l'espace habitable.

- les maisons ont un seul étage sur cave et surmontées d'un grenier, couvertes de tuile de Beauvais, ou tuile mécanique qu'on ne saurait dater ;

- au 4 rue du Coteau, une maison se distingue par un « pignon sur rue » qui possède de même que les autres, un étage sur cave et un grenier, cette fois aménagé en comble habitable : on peut le justifier par la présence de modernes fenêtres de toit de petite taille destinées à lui apporter aération et lumière naturelle.

L'observation actuelle se poursuit, nous dirigeons notre regard sur les maisons du 6 au 12 bis rue du Coteau :

- comme les précédentes, elles longent le bord de la rue étroite, sans aucun trottoir ;

- celle du 6 (en 1820, maison de Gédéon Pilleux) se compose de deux parties rénovées, une maison de deux étages, sur cave, couverte en petites tuiles, contre laquelle s'appuie un porche, surmonté d'une pièce mansardée éclairée d'une fenêtre en mezzanine, couverte de même. Les murs sont enduits et brossés à la chaux, couleur sable. Les fenêtres ont des volets et huisseries en bois peint d'un gris-brun pâle. Le porche est fermé par un portail en bois peint de même.

-la maison du 8, est composée de trois unités (en 1820, maisons de Geneviève Antoinette Pilleux épouse Kolikoski, de Jacques Pilleux son père, de René Elizabeth Pilleux son oncle, dans l'ordre) qu'on identifie par trois toits de hauteur différentes ; deux unités ont gardé la structure rez-de-rue, cave et grenier, la troisième a été surélevée d'un étage. L'ensemble est couvert d'un enduit au plâtre peint en blanc. Une porte et plusieurs fenêtres s'ouvrent sur la rue. Les volets sont marron foncé. Les toits sont en tuiles mécaniques plates, rénovation récente, ou de Beauvais de pose plus ancienne. Les combles sont aménagés, comme au 4, éclairés par des fenêtres de toit.

- la maison du 10 (en 1824, maison de René Elizabeth Pilleux) est une unité un peu plus large que les deux travées des bâtis anciens ; deux étages, ouvertures sur la rue comme au 8. Les volets sont blancs. Le toit est en tuile de Beauvais, l'enduit est au ciment décoré de joints factices, qu'on peut dater des années cinquante puisqu'un témoin nous a appris que cette habitation avait été presque entièrement détruite par les bombardements de la seconde guerre mondiale puis reconstruite.

- la maison du 12 (en 1824, maison de René Elizabeth Pilleux et en 1688 de Marie Magdeleine Pilleux veuve Dangueugé), occulte sur la rue, est en pierre apparente, joints à la chaux, beurrés à fleur. Deux étages, fenêtres et volets de bois peints, bleus, sur le pignon sud-est, couverture en tuile de Beauvais.

Toutes les maisons ont une cheminée, toutes de factures différentes, seules quelques-unes gardent l'aspect traditionnel en bout de toit, élevées en brique rouge et placées au fait d'un des pignons. La plupart sont équipées d'une antenne de télévision.

Bien que ce soit parfois le cas, pour un élément de bâti, un mur, un toit, des ouvertures, aucune de ces dernières maisons n'est vraiment dans la ligne prescrite par le PLU des rénovations « à l'identique », simplement parce que leurs restaurations ou aménagements ont eu lieu avant que ces prescriptions soient émises.

Seul le mur de la maison du 12 est enduit comme on l'attend ; les couleurs ne sont pas toutes dans les teintes du Vexin qui doivent être variées mais toujours atténuées d'un ton gris.



Exemples de murs qu'on voit rue du Coteau.

La couverture des toits, du 2 au 12, varie entre plusieurs types de tuiles différentes : petite tuile plate, grande tuile plate, tuile de Beauvais à losange, tuile mécanique à grosses côtes. La petite tuile locale serait la seule à utiliser pour une restauration authentiquement traditionnelle selon l'ouvrage des Amis du Vexin Français²⁰³, pourtant dans ce village, les plus anciennes toitures à de rares exceptions portent la tuile de Beauvais, brevetée en 1841, choisie en remplacement du chaume, pour son coût économique et sa modernité de l'époque²⁰⁴.



Doit-on se formaliser de cette variété ? Les prescriptions des bâtiments de France sont de conserver un aspect discret et modeste de cet ancien cœur de village qui doit être un « écrin » à l'église classée monument historique. L'alignement de ce bâti, rue du Coteau est long de 100 m : qu'apporterait une uniformité de façades et toitures ?

²⁰³ HAMON E., BEGHIN M., SKUPIEN R., *Formes de la maison entre Touraine et Flandre, du Moyen-âge aux temps modernes*, Ed ; PUS, 2020

²⁰⁴ <https://museedelatuile.e-monsite.com/pages/un-peu-d-histoire.html>

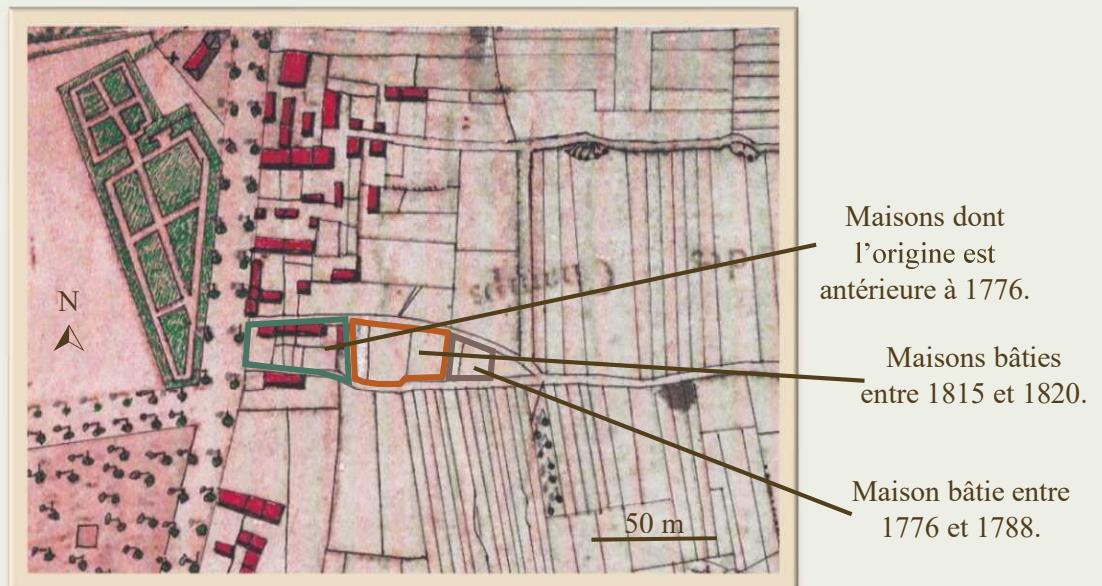
C. Datation des maisons :

L'aveu daté de 1544, nous apprend qu'un Guillot Havart puis son fils Nicolas Havart possédaient, maison, cour, jardin, grange, étables, et terre, au cœur du village, en forme de triangle dont la base était le chemin du roi.

Le village ancien a peu changé dans sa structure, le chemin du roi était la rue du Parc d'aujourd'hui, et seules deux sentes y partent à quasi angle droit dont l'une s'incurve et rejoint l'autre cent mètres plus loin. Il est fort probable que nos maisonnettes soient bâties sur l'ancienne tenue des Havart qui sont nos ancêtres.

Les propriétés de l'angle du 34 rue du Parc au 4 de la rue du Coteau sont fort anciennes puisqu'elles apparaissent au plan terrier de 1776 (polygone vert). Elles correspondent aux bâtiments énumérés dans l'aveu, mais seule une étude archéologique permettrait de le vérifier.

Celles du 6 au 10, sont bâties vers 1815-1820, celle du 12 entre 1776 et 1788.



1776, plan terrier